

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 11 septembre 2014

Sur convocation de Jean-Claude Prost, maire de Buffières, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la mairie le jeudi 11 septembre 2014.

Membres présents :

Mmes Christiane Damman, Elise Dussably, Emilie Poulet.

Mrs René Duclos, André Lacas, Jean-Pierre Chatillon, Michel Cottin, Henri Mathonnière

Membre excusé : Michel Labarre

L'assemblée peut valablement délibérer. E.Poulet est nommée secrétaire de séance.

J-C Prost, Président de séance, déclare celle-ci ouverte à 20h30.

1)- Le compte rendu de la réunion du 8 juillet 2014 reçoit l'approbation à l'unanimité.

2)- La commune participe aux activités sportives et culturelles à hauteur de 38 euros par enfant pour l'année scolaire 2014-2015.

3)- Communauté de Communes:

- Déploiement du Très Haut Débit : le CM à l'unanimité prend délibération pour que la commune de Buffières se porte candidate à l'installation du très haut Débit.

- Le conseil municipal prend délibération et approuve le transfert à la Communauté de Communes de la compétence en matière de réseaux de communications. Il approuve en conséquence la modification des statuts de la Communauté de Communes du Clunisois.

- Le conseil municipal prend délibération pour donner son accord pour le retrait de la commune du Rousset du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

4)- Matériels et logiciels informatiques : le conseil municipal donne mandat au maire Mr J.C Prost pour prendre une décision concernant des devis demandés sur de nouveaux logiciels et du matériel informatique pour la mairie et la future salle multimédia. Des précisions ont été demandées aux fournisseurs sur ces devis afin de faire des choix adéquats. Une réunion aura lieu à Bergesserin le 22/09/14 avec l'entreprise JVS.

5)- Buffières 2013: les travaux commencés se déroulent bien. Les entreprises présentes à ce jour respectent les délais. Des devis pour la réfection des toilettes du Mille Club sont encore à l'étude.

6)- Commission du SPANC : la consommation d'eau des ménages baisse sensiblement mais les coûts d'assainissement et d'installation augmentent.

7)- Les élections sénatoriales du 28 septembre 2014 : un conseiller municipal sera désigné comme suppléant au maire pour le représenter et voter.

8)-

a)- Commission CLECT (Commission Locale des Évaluations des Charges Transférées).

Le conseil municipal prend délibération pour nommer au CLECT :

- Un titulaire : Mr Henri Mathonnière.
- Un suppléant : Mr JC Prost.

b)- Activités périscolaires : elles ont repris dès la rentrée scolaire et tout se déroule bien. Les intervenants de la Communauté de Communes et de la mairie ont en charge plusieurs groupes d'enfants les lundis et jeudis à Buffières.

c)- Travaux de voirie : le chemin de la Combe sera entretenu prochainement.

d)- Le conseil municipal prend délibération pour maintenir les affouages à 45 euros. La distribution aura lieu le 08/11/14 en présence des affouagistes.

e)- Relevés dimensionnels réalisés en collaboration par le CEP et un groupe d'étudiants japonais : arrivés à l'Église le Lundi 22 Septembre. Un pot de départ sera offert le Vendredi 26 Septembre à 17h.

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 H.

Secrétaire de séance
E. Poulet

Président de séance
Jean-Claude. Prost